

Coton équitable, Une première pour Max Havelaar

Café, riz, miel, bananes ou sucre: jusqu'ici, les produits portant le label Max Havelaar étaient tous alimentaires. Le coton équitable constitue donc une grande première. Tenants et aboutissants de cette nouvelle proposition.

La situation des producteurs de coton des pays du Sud est inquiétante, notamment en raison des prix très bas qui leur sont concédés, prix souvent inférieurs aux coûts de revient. Le commerce équitable – aussi appelé Fair Trade – vise donc à offrir de meilleures conditions économiques et sociales aux producteurs du Sud tout en respectant l'environnement. C'est d'Afrique du Centre et de l'Ouest (Mali, Sénégal, Cameroun) que provient aujourd'hui le coton équitable portant le label Max Havelaar. Le Burkina Faso s'ajoutera lors de la prochaine récolte tandis que des contacts sont pris en Inde.

Dumping des prix

La Chine, les Etats-Unis, l'Australie, l'Inde et le Pakistan sont les principaux producteurs de coton. Si la production mondiale a triplé depuis l'après-guerre, le prix de la fibre de coton suit une tendance constante à la baisse. En raison notamment des énormes subventions reçues par les cotonculteurs américains qui inondent le marché à bas prix. Des subventions jugées illégales par l'Organisation mondiale du commerce.

Une nature dévastée

La culture intensive du coton est très polluante. Les champs sont traités jusqu'à 30 fois par cycle de production à coups d'engrais, de pesticides, d'herbicides et de défoliants solubles. Résultats: pollution de l'eau et des sols, désertification et atteintes à la santé. Le coton a aussi besoin de beaucoup d'eau: 10 litres par mètre carré et par jour avant la floraison. La fibre de coton d'origine africaine est cultivée en mode pluvial et récoltée majoritairement à la main. Elle a un impact réduit sur l'environnement, comparé aux des cultures intensives de la mer d'Aral, de Chine ou des Etats-Unis.

Une réponse concrète

Le coton équitable ne prétend par être, à lui seul, la solution universelle à une situation aussi critique. Il vise néanmoins à apporter une réponse progressive et concrète à la crise que connaissent les producteurs de coton dans les pays du Sud. Les critères du commerce équitable pour le coton concernent les trois piliers du développement durable: économique (prix garanti), social (conditions de travail et de vie correctes) et environnemental (protection de la nature). Les paysans reçoivent en effet le prix minimum garanti qui couvre leurs coûts de production et leur permet de vivre correctement. La prime de développement sert à financer des projets sociaux: écoles, centres de santé, etc. Les critères écologiques garantissent la protection de l'environnement et des conditions de travail saines.

La confection

Dans la confection textile, la situation non plus n'est pas très rose. Les mauvaises conditions de travail dans ce secteur ont été dénoncées à maintes reprises. Et la fin de l'accord Multifibres depuis le 1er janvier permet aux multinationales du vêtement et du textile en général d'acheter désormais aux mieux-offrants partout dans le monde. Une nouvelle pression sur les prix et les conditions de travail.

Les vêtements

Les vêtements à base de coton équitable sont tous issus d'usines textiles qui sont l'objet d'audits afin de vérifier qu'elles respectent les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Ce sont les marques La Redoute (catalogue automne-hiver), Kindy (chez Delhaize), Influx (chez Cora) et Celio qui ont mis ces premiers vêtements sur le marché belge. Le label Max Havelaar certifie que le coton est issu du commerce équitable. ●

Laurence de Callataj,
Max Havelaar